

## Lundi 11 mai 2015 - Sortie en car : Les Baux – Cathédrale d'Images

# **Programme**

<u>Nota important</u>: pour les marcheurs, cette sortie est limitée aux licenciés FFRandonnée, mais elle est ouverte aux conjoints des non-marcheurs.

Départ en car : Rassemblement à 6h45 et départ à 7h00 de la maison de Quartier de Saint Tronc.

### La matinée pour les marcheurs :

- Arrêt du car à Maussane, pour un départ de randonnée pour les Baux, vers 9h00.
- Trajet : Maussane → Grand Méjean → Golf des Baux → Le St Esprit → Chapelle des Tremaïe
  → Les Baux → Pavillon de la Reine Jeanne → Carrière de la Cathédrale d'images.
- Longueur = 7 km (non compris la visite du village des Baux) Dénivelé Cumul = 320 m.
- Terrain : sentiers et piste.
- Chaussures de rando montantes obligatoires

### La matinée pour les non-marcheurs :

- Arrêt du car au parking des cars aux Baux, vers 9h00 / 9h30.
- Visite et flânerie dans le village (le parking se trouve à 300 m de la porte d'entrée du village).
- Déplacement à pied, <u>sous votre responsabilité</u>, vers le site de la carrière de la Cathédrale d'Images (environ 500 mètres de la sortie du village sur la route de Maillane). Le fléchage dans le village vers le site est bien lisible.

#### La fin de matinée et l'après-midi, pour tout le groupe :

- Pique-nique dans bois, vers l'entrée de la carrière de la Cathédrale d'Images. Regroupement vers 12h00 / 12h30. Apéritif offert par l'association, mais les apports personnels seront les bienvenus pour ce moment de convivialité.
- Visite aux Carrières de Lumières de l'exposition "Les géants de la Renaissance", vers 14h00 / 14h15.
   Tarif de la visite : 10,50 € par personne, avec possibilité de tarif réduit pour un effectif de 20 personnes minimum.
- Retour à pied au parking du car (600 mètres environ), à moins que le car
  - puisse nous récupérer à la sortie de la visite (à voir avec le chauffeur). Départ pour Marseille vers 15h30 / 16h00.



\*\*\* Cette journée <u>gratuite</u> n'est possible que par la mise à disposition d'un car, offert aimablement par la Mairie des 9/10 éme arrondissements de Marseille. Qu'elle en soit remerciée.